

# L'IMPARTIAL.

VILLAGE DE LAPRAIRIE.

JEUDI SOIR, 20 JANVIER, 1835.

Nous attendons tous les jours nos papiers de New-York et nous espérons pouvoir donner des nouvelles de l'Europe, malgré l'exactitude ordinaire de notre correspondant, nous n'avons reçu aucun papier depuis jeudi dernier. Nous espérons être plus heureux dans notre prochain numéro.

D'après une convocation faite par Messire notre Curé Dimanche le 25 de ce mois, une assemblée de l'ancien, a eu lieu aujourd'hui dans la sacristie de notre Eglise à l'effet d'approuver et de signer une requête adressée à Mrgr. l'Evêque de Québec, pour obtenir la permission de bâtir une Nouvelle Eglise. Messire Boucher, ayant fait lecture du projet de requête, il fut généralement approuvé et la plupart des personnes présentes le signèrent. Nous félicitons les habitants de la paroisse de ce résultat et nous engageons fortement, au nom du bien public, toutes les personnes qui n'étaient pas à l'assemblée, à s'empresser de venir signer la requête. Personne ne peut douter de la nécessité, de l'urgence même de bâtir un nouvel édifice pour l'exercice de notre culte. L'ancienne église tombe de vétusté, elle est trop petite et nullement en rapport avec la population, enfin, exposé comme elle est sur la route des Euts-Unis, elle fait souvent paltra un sourire sardonique sur les lèvres du voyageur qui vient de traverser un pays où on ne néglige rien pour donner de l'apparence aux temples.

Un autre argument en faveur de la nouvelle construction c'est, comme nous l'avons déjà dit, l'irrégularité qu'acquerra notre marché, lorsque la nouvelle Eglise étant bâtie, on abattra l'ancienne. On doit convenir qu'alors cette place, maintenant si étroite et si irrégulière présentera un tout autre coup d'œil.

Que si quelques personnes sachant que ce nouvel édifice reposera en partie sur le cimetière craignant que cela ne devienne trop petit, nous leur répondrions que par rapport à la célébrité publique il serait à désirer qu'on bâtît ce qui a été fait à Montréal et dans bien d'autres endroits; c'est-à-dire, qu'on transférât le cimetière hors du Village dans un terrain qui ne coûterait rien à la Fabrique.

Nous terminerons notre article par une observation qui ne peut manquer d'exercer une certaine influence sur quelques personnes: On gêne dans la vieille Eglise. On se propose de construire quatre cheminées dans la nouvelle, ou d'ailleurs au nombre de bancs, proportionnés à son étendue, permettra non seulement à chaque Paroissien d'y avoir le sien, mais en fera probablement diminuer le prix de location.

**INCENDIE.** — Lundi le 26 du courant, vers 11 heures et demie du soir, le feu se déclara dans la maison occupée par J. D. Houdlow & Cie, dans la rue St. Paul à Montréal; on nous informe que Messieurs les Pompiers de cette ville méritent (par leur zèle) la reconnaissance publique. La pompe de la Compagnie de St. Laurent Capitaine Gondelack s'est signalée en cette occasion. Nous avons recueilli aucuns détails exacts et nous ne connaissons pas les pertes occasionnées par cette incendie.

**LA SAISON.** — Après avoir débâté avec une rigueur extraordinaire, l'hiver s'est beaucoup adouci, depuis dix à douze jours. Pendant cette dernière période, nous avons vu tomber plusieurs fois de la neige et même il y eut de vers reprises, ce qui a considérablement gâté les chemins dans les campagnes, quant à la traversée de Laprairie, elle est en aussi bon état qu'on puisse le désirer. Pas un seul arbre qui ait souffert, les reins et c'est une chose bien agréable que de se trouver tout-à-coup sur cette glace parfaitement unie, après avoir été pendant une heure ou deux, balottés de derrière et de l'avant dans les chemins de campagne.

[DE LA MINERVE DU 26.]

**ACCIDENT.** — Jeudi dernier trois canots avec deux Indiens dans chacun, en croisant entre Lachine Caplinawaga, furent emportés dans les rapides par la violence du courant. Vendredi matin on retrouva les corps de deux de ces malheureux sur le rivage. On ne peut dire si ils appartenaient tous deux au même canot; mais d'après leur apparence, il n'y a aucun doute qu'ils fesaient partie des hommes perdus et jusqu'aujourd'hui on ne peut savoir ce que les autres sont devenus.

Les funérailles du tant regretté Doyen de la Chambre d'Assemblée, Louis BOURDAGES, ont eu lieu, comme nous l'avions annoncé, à St. Denis Mercredi dernier; malgré le mauvais état des chemins, un concours extraordinaire de citoyens s'était empressé de se rendre, de tous les points du pays, à cette triste cérémonie; afin de donner un dernier témoignage public à la mémoire de l'homme qui honorait son pays. Le cortège était imposant et nos compatriotes, dans cette circonstance ont prouvé que chez eux la vertu ne manquait point d'admirateurs. Le corps a été déposé dans les voûtes de l'Eglise St. Denis. — 1313.

## LOGOGRIPHE.

En laissant mes pieds tels qu'ils sont  
J'égale un grain de sable  
Si vous les renversez, Je deviens un Mont  
Autant ancien que respectable.

Le mot du LOGOGRIPHE au Prochain Numéro.

BUREAU DU SECRETAIRE DE LA PROVINCE,  
Québec 14 Janvier, 1835

Il a plu à Son EXCELLENCE LE GOUVERNEUR EN CHEF de faire les appointemens suivans savoir:

John McGillivray, Joseph Rogers et James Chapman, Ecuyers, pour être Commissaires pour la Décision Sommaire des Petites Causes dans et pour le Township de Greenville, sous l'Acte III. Guil. IV, cap. 34

William Chaffers, Ecuyer, pour être Commissaire pour ditto, ditto, dans et pour la paroisse de St. Césaire, sous ditto, ditto.

François Collin, Ecuyer, pour être ditto, ditto, dans et pour la paroisse de St. François, sous ditto, ditto.

Louis G. Hebert, Ecuyer, pour pratiquer la Médecine, Chirurgie l'Art Obstétrique dans cette Province.

## MARIAGE.

Marié. — Aux Cédres, le 27 du courant, M. BROSSEAU, Ecr., Négociant de ce Village, a épousé Mlle CHARLOTTE fille d'ETIENNE ROI, Ecuyer.

## DECES.

Décédé. — En ce Village, Dimanche dernier, le 26 du courant, âgé de 35 ans, Dame LEONORE BROUSSEAU, épouse de Mr. RICHARD MOYEN.

— A St. Denis Mardi le 20 de ce mois, Louis BOURDAGE Ecr., Lieutenant, Colonel de Milice, Magistrat, Commissaire pour entendre et juger les petites causes. La Chambre d'Assemblée perd son DOYEN et le pays, un Citoyen respectable.

## AVIS DIVERS.

ATTENTION!!!

AVIS AUX CHASSEURS.

Il sera tiré à la RAFFLE aussitôt que la liste sera remplie, un superbe FUSIL, nouvellement apporté de la Nouvelle Orléans, d'une nouvelle construction et étant à la Pierre ni à Piston, sa portée est extraordinaire, tant pour la justesse que pour la longueur. On joindra au FUSIL les munitions nécessaires pour tirer huit mille coups.

Cette raffle est de vingt-cinq billets à 5s. chaque, payable avant de jeter les Ds. le Propriétaire payera en boisson, et l'acquéreur 10s. La raffle aura lieu à l'auberge de Charles G. Villard.

Comme il ne reste que bien peu de Numéro à prendre nous donnons dans notre prochaine feuille le jour et l'heure fixe pour le Tirage.  
Laprairie 15 Janvier 1835.

## AVERTISSEMENT

**A VENDRE** à des conditions très avantageuses et à des termes de paiement faciles pour l'acquéreur UNE TERRE située dans la Paroisse de St. Isidore à une lieue de distance de l'Eglise, bien boisée en Pin Epinette et autres bois, de trois arpents de front sur vingt cinq de profondeur, sa devanture sur le grand chemin qui conduit à la Paroisse Ste. Martine et aux Euts-Unis. Cette propriété offre des grands avantages pour les commercans en bois, qui en tirant parti du bois trouveront un soi très productif.

Pour plus grandes particularités et les termes de paiement on pourrait s'adresser à cette Imprimerie ou au Propriétaire Soussigné.

HYACINTHE GUERIN.

Laprairie, 11 Décembre, 1834.

ATTENTION!!!

Monsieur N. L. JAUMENNE, ayant gagné la place d'Instituteur sur qui lui avait été conférée par Messieurs les Synodes du premier Arrondissement d'Ecole du district de Laprairie a l'honneur d'informer les pères de familles qu'il donnera chez lui, ou dans le Village, des leçons de Grammaire et d'Orthographe Française aux jeunes gens qui désiraient perfectionner dans l'étude de cette langue. Il pourra également enseigner la Géographie et l'Arithmétique aux personnes qui le désireront.

Le prix de ses leçons sera modéré et proportionné au nombre de jeunes gens qui se réuniront.  
Laprairie, 11 décembre.

## AVIS.

LE SOUSSIGNE fait ses remerciemens à ses amis et à tous ceux qui ont bien voulu l'encourager depuis qu'il a la direction de L'HOTEL CANADIEN dans ce Village, il espère que les VOYAGEURS qui voudront bien le visiter trouveront chez lui en tout temps un Assortiment choisis de meilleurs LIQUEURS, il aura toujours prêt, des METS aux désirs des visiteurs et enfin tous les avantages désirables pour être bien logé.

ECURIES et REMISE dans le meilleur ordre possible.

CHARLES GIROUX.

Laprairie, 11 décembre,

A REPARER ET A NETTOYER,  
PIANO-FORTE ET HORLOGES.

LES PERSONNES qui ont des PIANO-FORTE à réparer et à accorder, ainsi que des HORLOGES ou PENDULES à nettoyer ou à arranger, peuvent s'adresser au BUREAU de L'IMPARTIAL, ou on leur indiquera une personne habile dans les deux genres.

Laprairie, 11 décembre,

A VENDRE

A CETTE IMPRIMERIE.

COMMUNICATIONS, Subpoena, Règles de Cour, Etc. Saisies Arrêts, Saisies Gageries, à l'usage des Meubles, décrets sommaires, des ventes de biens, et pour Messieurs les Notaires, et Procès Verbaux de Saisie pour Messieurs les Huissiers.  
Laprairie, 11 décembre, 1834.

Imprimé et publié tous les Jeudi

PAR

RAYMOND ET JAUMENNE.

CONDITIONS DE L'IMPARTIAL.

Ce Journal se publie tous les JEUDI soir. Le prix de l'abonnement est de TROIS PIASTRES par année, outre les frais de poste, payable par trimestre, et d'avance. Ceux qui veulent discontinuer sont obligés d'en donner avis un mois avant leur semestre échu, et payer leur arriérés.

On ne reçoit pas de souscriptions pour moins de six mois.

PRIX DES ANNONCES

Six lignes et au-dessous 2s 6d. et pour chaque insertion subséquente 7<sup>1</sup>/<sub>2</sub>. Dix lignes et au-dessous 3s 4d. 10d. pour chaque insertion subséquente. Au-dessus de 10 lignes, 4c. par ligne pour la première insertion, et les pour chaque insertion subséquente.

Nous publierons les annonces qui nous seront adressées, jusqu'à ce que nous ayons reçu ordre contraire.